

école

Violences sexuelles faites aux enfants : en Allemagne, comment fonctionne cette autorité indépendante citée en exemple par François Bayrou

Une telle structure existe depuis 2010 Outre-Rhin. Le Premier ministre a dit vouloir s'en inspirer en réaction au scandale de Bétharram

Abonnés

Inclus dans votre abonnement

Temps de lecture estimé : 4 minutes

Publié le 18 mai 2025 à 12:24



Luc André



Kerstin Claus - Barbara Dietl

Les faits - Kerstin Claus dirige depuis 2022 l'autorité allemande indépendante dédiée aux violences sexuelles sur les mineurs. Elle explique à l'Opinion le rôle de son organisation et la place place qu'elle accorde aux victimes. Et appelle de ses voeux que d'autres pays européens reprennent ce modèle pour mieux défendre les intérêts des enfants.

Pourquoi l'autorité indépendante que vous dirigez a été créée?

Des anciens élèves d'un lycée catholique renommé de Berlin, le collège Canisius, ont signalé en 2010 une série d'abus sexuels et de violences massives. Le responsable de l'établissement, et c'est un tournant, a voulu en savoir plus. Il a adressé un courrier à tous les anciens élèves et a relayé son appel dans la presse pour en toucher le plus grand nombre. Cela a déclenché une vague de signalements, notamment en lien avec un établissement à la pédagogie alternative, en Hesse, avec là aussi des cas de violence et un système de violences sexuelles. Toujours plus de victimes, issus de contextes différents, se sont manifestées et les responsables politiques ont tenté de trouver une réponse par une table ronde qui a conduit à nomination de la première commissaire aux victimes d'abus sexuels.

“ *Quand des victimes sont assises à la table, les responsables politiques peuvent plus difficilement ignorer leur parole* ”

Quel est le rôle de votre structure?

Elle doit assurer une place à la protection des enfants, en particulier dans la lutte contre **les violences sexuelles**, dans le travail législatif. Dans le domaine de la santé, elle se bat pour une prise en charge des victimes, même des années après les faits, avec des services spécialisés sur ces traumatismes. Nous intervenons aussi auprès des écoles pour qu'elles puissent mieux détecter les cas et intervenir plus rapidement. Grâce à notre action, dans neuf Länder sur seize, la loi prévoit que chaque établissement doit avoir un concept pour prévenir ce type de violences et mettre à disposition un interlocuteur pour les élèves ayant vécu une situation de violences sexuelles dans le cadre familial ou ailleurs. Nous menons des campagnes de communication pour briser les tabous, expliquer ce que sont les violences sexuelles, à quoi faire attention quand j'inscris mon enfant à une activité, comment accompagner un enfant recevant son premier téléphone portable.

Une commission scientifique, introduite en 2016, s'occupe de fixer des standards

pour les procédures en cas de scandale avec des institutions, les églises, le monde sportif. Elle a procédé à l'audition d'environ 3000 victimes et délivré des recommandations. L'indépendance de l'autorité est cruciale pour dénoncer les manquements des acteurs publics. Mon poste n'est pas non plus tributaire des changements de majorité.

A LIRE AUSSI:

- Commissions d'enquête parlementaires : après l'audition de François Bayrou sur Bétharram, gare au retour de bâton

Qu'a apporté l'introduction d'un conseil des victimes en 2015?

Quand des victimes sont assises à la table, **les responsables politiques peuvent plus difficilement ignorer leur parole**. On a cherché des personnes, au clair sur leur vécu, capables d'apporter un éclairage, également grâce à leurs compétences professionnelles. Cela a permis, par exemple, qu'un ministre de la Justice discute avec des représentants de ce conseil de modification du droit. Plusieurs Länder ont fait appel à ce comité pour obtenir des conseils. Des représentants ont été auditionnés dans plusieurs parlements régionaux. Leur parole est essentielle pour nombre d'événements thématiques que nous organisons et pour changer le regard des médias. En vue du renouvellement du conseil, cet été, nous avons reçu 800 candidatures pour 18 places. Le modèle essaime aussi au niveau régional : la Rhénanie-Palatinat et la Thuringe ont leur propre conseil, la Hesse suivra très prochainement.

“ Nous allons interroger dans toute l'Allemagne des élèves de 15-16 ans. L'enquête sera renouvelée tous les quatre ans ”

Que va changer pour votre autorité la loi entrant en vigueur en juillet?

Elle pérennise nos structures en donnant une base légale. Le texte nous renforce en ancrant une obligation d'information vis-à-vis du gouvernement et deux chambres du Parlement afin d'identifier les déficits de la réglementation. La loi va

nous permettre de lancer une enquête sur l'ampleur des violences sexuelles chez les jeunes, dont les résultats seront connus en 2027. Il n'existe pas de chiffre aujourd'hui. Nous allons interroger dans toute l'Allemagne des élèves de 15-16 ans. L'enquête sera renouvelée tous les quatre ans. La loi donne enfin aux victimes un droit d'accès aux dossiers administratifs dans le domaine de l'aide à l'enfance. J'appelle les écoles et les églises à faire de même.

Aurait-on besoin d'une mise en réseau au niveau européen?

Prenons l'exemple de l'espace numérique. Les difficultés ne peuvent être réglées au niveau national. Les positions des ministères sont souvent contingentes. Elles dépendent des majorités politiques du moment, de l'intérêt pour le sujet.

J'aimerais que chaque pays de l'UE se dote d'une structure dédiée à la protection des enfants, pas forcément identique à la nôtre, afin de pouvoir peser ensemble sur le débat européen.

François Bayrou

Enfance

Violences sexuelles

scandales

Violence à l'École

droits de l'enfant